



Notre supermarché participatif

sous forme coopérative à Marly-le-Roi

- Des produits de qualité
- Des prix réduits
- Un faible impact environnemental
- Des membres impliqués
- Des producteurs soutenus
- Un lien social renforcé
- Une gamme complète de produits
- Un but non lucratif

Nos modèles :

Park Slope Food Coop à New York
La Louve à Paris



Parlez-en autour de vous. Partagez, suivez nos pages et notre site www.poplacoop.fr



Vous souhaitez nous contacter? Ecrivez-nous à: contact@poplacoop.fr



Livret de présentation

• POP • la COOP

Marly-le-Roi

Ne pas jeter sur la voie publique • modifié le 18/01/21 à 11:57:30





Envie de participer ? Rejoignez-nous !

Installés à Marly-le-Roi (46 chemin de Montval à la Montagne), nous serons ravis de vous rencontrer lors d'une réunion d'accueil (précisée en page Actu' de notre site web).

- Vous pourrez devenir coopérateur en achetant des actions de la société coopérative POP LA COOP à hauteur de 100€ minimum, 20€ pour les étudiants ou 10€ pour les bénéficiaires de minima sociaux sur justificatif. Ceci vous engage en tant que coopérateur à la participation bénévole de 3h/mois au fonctionnement du supermarché.
- Lorsque vous devenez coopérateur, vous adhérez aussi automatiquement à POP L'Association. L'adhésion unique est de 10 €.
- Vous pouvez aussi prendre un rôle actif au sein de cercles organisés par grands thèmes (Communication & Communauté, Informatique & Outils, Finances & Subventions, Locaux & Aspects techniques, Producteurs & Logistique, Gouvernance & Procédures) et participer à la coordination de la coopérative.

N'hésitez pas à nous soutenir et faire un don sur notre site web, page Devenez POP !



Coopérative de consom'acteurs

Vous souhaitez consommer responsable et durable tout en ayant accès à une alimentation saine et abordable ?
Rejoignez notre collectif !

Aujourd'hui, nous sommes plusieurs centaines à partager les mêmes valeurs : devenir des consom'acteurs justes et respectueux de l'humain, de l'environnement et de la qualité, dans un esprit de partage et de solidarité.

- **Les coopérateurs sont les co-propriétaires du supermarché :** chacun détient des actions et un droit de vote, quel que soit le nombre d'actions détenues.
- **Les coopérateurs s'engagent à participer bénévolement au fonctionnement du supermarché 3 heures toutes les 4 semaines :** accueil, caisse, réception des livraisons,

étiquetage, mise en rayon, pesée des fruits & légumes et du vrac, découpe et mise en sachet, nettoyage, administration, etc

- En contrepartie, **les coopérateurs accèdent à prix réduits** à de bons

produits, de proximité, éthiques, à l'impact environnemental le plus faible possible, et garantissant une juste rémunération aux agriculteurs et producteurs.

Notre coopérative sera aussi un lieu d'échanges et de partage, pour apprendre à mieux vivre ensemble.



6 critères de choix des produits

Parfois contradictoires, l'idée est de trouver un équilibre pour chaque produit. Une majorité de produits bios, artisanaux ou locaux, mais également des produits que l'on trouve dans les supermarchés classiques ou des produits exotiques.

- 1] **L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL** on préfère les produits issus de pratiques qui n'endommagent pas ou le moins possible l'environnement.
- 2] **LA PROXIMITÉ** on préfère des produits qui voyagent le moins possible pour arriver au supermarché.
- 3] **L'ÉTHIQUE** on préfère des produits cultivés ou transformés par des personnes bénéficiant de conditions de travail et de rémunération correctes.
- 4] **LE GOÛT** on préfère des produits dont la méthode de culture ou de transformation permet de conserver une qualité gustative.
- 5] **LE PRIX** on préfère participer collectivement au fonctionnement du supermarché et faire nos courses à prix réduits.
- 6] **LES HABITUDES ALIMENTAIRES SPÉCIFIQUES** on préfère trouver des produits qui correspondent aux attentes des coopérateurs, y compris des produits exotiques ou plus rares.

Les coopérateurs trouveront une gamme complète de produits leur permettant de faire toutes leurs courses.